



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES COTES D'ARMOR

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR EXERCER A TITRE EXCEPTIONNEL
UNE MISSION DE SURVEILLANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE
(article L.613-1 du code de la sécurité intérieure)**

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE DE GARDIENNAGE:

Dénomination sociale :

IDENTIFICATION DU DIRIGEANT :

NOM :Prénoms :

Adresse :

Code Postal :Commune :

Téléphone :adresse mail :

**sollicite l'autorisation d'exercer une mission de surveillance sur la voie publique à l'occasion
de la manifestation suivante :**

Intitulé :

Organisateur :

Date(s) :

Horaires d'intervention :

Lieu(x) :

Description des biens à surveiller :

Pièces à joindre à la demande :

- la requête écrite de l'organisateur de la manifestation sollicitant l'intervention de la société sur la voie publique,
- la copie du bon de commande ou du devis signé de l'organisateur,
- la copie des cartes professionnelles autorisant chaque agent à exercer l'activité de surveillance et de gardiennage
- la copie de l'arrêté autorisant la société de gardiennage à exercer une activité de sécurité privée (article L612-9 du code de la sécurité intérieure)

Date et signature :

Le présent imprimé dûment renseigné et accompagné des documents demandés, devra être adressé **au moins un mois avant la date de la manifestation à :**

Préfecture des Côtes d'Armor - Cabinet du Préfet - Pôle Sécurité et Ordre Public - Place du Général de Gaulle - BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX ☎ 02.96.62.43.22